

SPIP DE L'AUDE



ALERTE / DANGER RETRAITE et MOBILITE, épisode 2

Ce mardi 10/12/19, devait se réunir le Comité Technique Ministériel. Il a été reporté au 18/12/19.

Le prochain CTM devra décider du sort des agents des SPIP !

Oui, du sort ! Aussi bien professionnel que personnel de toutes les personnes y travaillant. **Lors de ce CTM, nos dirigeants veulent sonner l'hallali de notre Service Public !** Car en sacrifiant en un claquement de doigt les critères de mobilité et faire régner l'inégalité entre fonctionnaires, on ne peut que générer un mal-être profond des personnels qui aura des effets délétères sur leur santé et sur le rendu des missions.

Pour les agents des SPIP, la litanie des tristes nouvelles se poursuit :

MOBILITE SUPPRIMEE : au revoir équité, Bonjour au « *profilage* » des agents selon des critères subjectifs et de pseudo-performances. Avec une sélection arbitraire par les cadres.

Destruction du système de RETRAITE : calcul des pensions sur l'ensemble de la carrière et non plus sur les 6 derniers mois, perte du 1/5 pour les surveillants, allongement de la durée travaillée et baisse des pensions !

Aucune requalification et revalorisation indemnitaire des Personnels Administratifs, alors qu'ils exercent systématiquement des fonctions dépassant ce qui est attendu de personnel de catégorie C.

Mise en oeuvre de la réforme statutaire des CPIP oubliée., où est donc l'avancement au grade de classe exceptionnelle alors que les textes sont adoptés depuis deux ans et demi..., idem pour la refonte du concours.

Privatisation de nos missions de Service Public, volonté de privatiser le Placement sous Surveillance Électronique, le Placement Extérieur, le pré-sentenciel...

Statut des psychologues enterré, alors qu'il a été validé par le CTM et les ministères de la Fonction Publique et de l'Action et des Comptes Publics.

Pas de revalorisation de la prime de sujétion spéciale.

Absence d'organigrammes des services
etc

Les organisations syndicales représentées au **SPIP de l'AUDE** appellent à une journée de mobilisation et d'action le mercredi 18/12/19. Réunis en AG ce jour, les agents ont voté pour :

- Apposition d'un bandeau dans les écrits : « La Fonction Publique fait face à des attaques sans précédents dans ses grands principes : les agents du SPIP de l'AUDE se mobilisent pour la défendre. Nous demandons en outre le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant les actes de mobilité. »
- Alerte des Elus et des services judiciaires et préfectoraux.
- Affichage « SPIP en COLERE ! »
- Assemblées Générales sur site.

NON à la casse Fonction Publique et du Service Public